

a laideee

Par **lilau**, le **02/11/2009** à **20:02**

bonjour a tous!!

olala jadore le droit administratif ca me passionne mais paradoxalement une fois que jessai de faire un TD ou ne serait-ce de le comprendre, jai limpression de couler.

jaurai vraiment besoin de quelques conseils sil vous plait pour peut etre maider a trouver pourquoi ces difficultés.. de plus jai une colle bientot alors je panique assez ! ory not found or type unknown
merci beaucoup davance

Par **mathou**, le **02/11/2009** à **21:03**

Bonsoir lilau,

Je renomme ton sujet pour plus de compréhension.

Il faudrait que tu précises un peu, parce que c'est difficile de t'aider sur deux phrases. Tu arrives à préparer et comprendre tes TD en civil par exemple ?

Par **lilau**, le **02/11/2009** à **21:23**

eh bien oui en civil et obligation (malgres le fait qe ce ne sont pas des matieres qui me passionne), je trouve cela plus simple.

en droit admi jessai demployer la même methode c'est a dire reviser les cours, mais cela ne suffit pas pour appliquer. par exemple face a un cas pratique je me sens vraiment impuissante je n'arrive pas a differencier les differentes personnes morales ou a dire pourquoi c'est le juge judiciaire ou administratif qui est competent, etc. cest difficile a expliquer. ya til encore des seances de tutorat? peut etre que face a une dissertation je serai plus a laise..

Par **PaKiTo**, le **11/11/2009** à **19:57**

Salut !

J'ai été dans le même cas que toi l'an dernier ! Le droit administratif est de loin ce que je préfère, et pourtant je n'y arrivais pas !


Il faut tout d'abord apprendre les bases, c'est à dire ce qu'est un service public, les compétences du juge administratif, et toutes ces réjouissances ! Tu peux apprendre ça de manière simple, c'est-à-dire que dans chaque notion, tu trouves des critères fondamentaux. Ceux-là, tu ne peux pas passer outre malheureusement.
Une fois que tu les connais, il te faut au moins un arrêt de référence (Par exemple : contrôle de conventionnalité : Nicolo, 1989 / Reconnaître un service public : 2007, APREI /...)
Ca demande un peu de temps, certes, mais logiquement, c'est la méthode employée lors des travaux dirigés ! :D

En espérant t'avoir aidé 


Par **lilau**, le **12/11/2009** à **20:31**

bonjour!

:(:(

oui ca y est j'ai essayé de faire comme tu m'as dit (ma colle est lundi )!!

je tente de tout recommencé des le debut apprendre les bases etc mais dans les livres ca ne correspond pas au cours du prof donc je me base que sur mon cours même si je retiens mieux avec plusieurs bases.. il faut vraiment apprendre autant d'arrêts qu'on nous le conseille par coeur?? je suis nulle en par coeur..

pour l'instant je comprends un peu plus mais je suis toujours a l'Ouest en TD.. je vais :

continuer a suivre ta methode elle me prendra du temps mais je vois rien d'autre 

:))

en tout cas merci beaucoup!! 

Par **bulle**, le **13/11/2009** à **07:34**

Pas la peine d'apprendre tous les arrêts par coeur mais essaye de retenir les arrêts de principe c'est à dire ceux qui posent de grandes règles, les revirements de jurisprudence et ceux qui sont dans le GAJA. Ensuite je te conseillerais de ne pas utiliser que le cours de ton prof si tu comprends mieux une notion qui est dans un ouvrage.

M**** pour ta colle.

Par **lilau**, le **14/11/2009** à **21:53**

ah oui? car on m'a conseillé l'ouvrage de deviller-morand il me semble. mais je n'ai pas osé l'acheter car j'ai la sensation que ca ne correspond ni aux cours de mon prof ni aux TD mais je

comprend pourtant mieu. et manque de temps si je commence a apprendre dans les 2.. me conseille-tu tout de même de l'acheter ?

Par **A.laure**, le **15/11/2009** à **15:24**

Le livre de Jacqueline Morand deviller est très bien, et l'on comprends assez facilement. Maintenant il faut voir si il te correspond alors je te conseille de ne pas l'acheter tout de suite mais de l'emprunter à ta BU. Ensuite pour ce qui est d'apprendre par coeur, commence d'abord a bien comprendre comment tout s'enchaîne en priorité , en gros il faut que tu sache les principes de base. Pour ce qui est des arrêts il faut les apprendre par coeur (les arrêts de principe suffisent, les arrêts d'espèce tu t'en fou). En L2 je faisais des fiches avec les arrêts de

principes et le principe qu'ils posent (ca tiens sur une ligne) et ca m'avait beaucoup aidé. Image not found or type

Par **lilau**, le **15/11/2009** à **17:21**

oui c'est ce que j'ai fait ce week end j'ai l'impression d'avoir bien retenu, enfin bien mieux en tout cas!!

quant au livre il n'est pas a la b.u, dou mon problème.. je pense tout de même l'acheter apres l'avoir feuilleté car il est tres conseillé!.p

merci pour vos reponses en tou cas!! Image not found or type ma colle est demain..paniiiique!!